Bonjour Printemps !

MAI 2021

LE JOURNAL DES ARTIGUES

EDITORIAL

Chères Artiguaises, chers Artiguais,

C'est avec bonheur que votre équipe municipale vous adresse, aujourd'hui, le nouveau numéro de notre bulletin municipal. Plus que jamais, ces quelques pages incarnent, en ces périodes de restrictions sanitaires, un lien social qui s'est malheureusement distendu.
Quoi qu'il en soit, le plus dur est peut-être derrière nous, si l'on se réfère aux dernières annonces du Président de la République.

Nos vies ont été chamboulées. De nouvelles habitudes ont été prises. Vous vous êtes familiarisés à de nouvelles organisations, que ce soit à l'école, la mairie, voire dans nos commerces. Une seule préoccupation nous a collectivement animés : vivre notre quotidien, tout en essayant de nous prémunir d'une propagation de l'épidémie de la COVID19. Ne doutons pas que le déploiement de la vaccination de masse nous permette d'y parvenir dans les meilleurs délais. Pour cela, n'hésitons pas à nous rendre au centre de vaccination de Libourne ou chez notre médecin ou pharmacien.

Malgré un contexte qui complexifie la mise en œuvre des projets, votre municipalité poursuit le travail engagé au niveau du centre-bourg, et au sein de la Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais, au niveau de la zone d'activités des Chapelles.
Pour le premier, l'esquisse définitive et les chiffrages des aménagements urbains, à l'angle des rues Jean Trocard et Albert Lacroix, ont été produits. Le dépôt d'un Permis d'Aménager est attendu pour les prochaines semaines ; tout comme le Permis de Construire de la résidence séniors, à l'angle des rues Albert Lacroix et Victor Charmolue.
Pour le second, il a été procédé à la réception des travaux d'une première extension, étape préalable au démarrage des travaux de construction de deux nouvelles entreprises (machinisme agricole et distillerie). Les travaux relatifs à une seconde extension sont programmés pour les prochaines semaines. A l'issue, de nouvelles implantations d'entreprises sont attendues.

Comme vous le voyez, les prochaines semaines et mois vont être cruciaux pour notre communauté villageoise : l'espoir de retrouver une vie sociale élargie est permis, tout comme la perspective d'un regain d'attractivité du centre-bourg (nouveaux espaces publics, nouveaux commerces, déploiement d'un parc de logements diversifiés), et d'un développement de l'emploi artisanal et industriel aux Chapelles.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

DUCHAMP Paul, Patrice, Jean-Jacques le 9 décembre 2020

KARA Jugo le 12 février 2021

SABATIER Alba, Sophie, Patricia le 20 février

DARQUEST Timothy, Paul le 18 mars 2021

DECES

ARRIVE Jacques, Alain le 01 février 2021

DUBOS Noël, Francis le 06 février 2021

CHIRON Patricia, Josiane, Catherine épouse MARTINEZ le 12 février 2021

PETIT Christine, Lucienne, Pierrette épouse BAUSSE le 19 mars 2021

SECTEUR PASTORAL DE ST ÉMILION

EGLISE DU SACRE COEUR des Artigues de Lussac

Pour les cérémonies se reporter à l'affiche mise à côté de la porte de l'église dans le cadre.

Abbé ROZIERES : 06 14 52 55 28

D'ici à pouvoir nous retrouver au cours de manifestations conviviales, dont nous étions coutumiers, mes adjoints et moi-même restons à votre entière disposition, si vous en éprouvez le besoin.

Pour l'heure, je vous souhaite un bon déconfinement ; qui ne doit pas nous faire oublier les gestes barrières, et l'intérêt collectif d'une vaccination élargie au plus grand nombre.

Jean-Pierre QUET
Maire

RESTAURATION DU PATRIMOINE

Nous avons à cœur la restauration des lavoirs communaux et de notre petit patrimoine.
Cela demande un travail de recherche, de dessin puis de réflexion technique et enfin la restauration.
Nous aimerions créer une association pour la restauration du petit patrimoine de notre jolie commune et pourquoi pas des constructions simples qui permettraient d'embellir notre quotidien et rendraient encore plus agréable le fait d'avoir choisi de vivre aux Artigues.
Nous recherchons des personnes motivées et avec des compétences en maçonnerie, taille de pierre, en charpente, couverture et autres.....Parents et/ou ados souhaitant découvrir les métiers manuels sont les bienvenus.
Vous souhaitez nous rejoindre sur ces chantiers participatifs pour l'embellissement de notre patrimoine? Alors inscrivez vous à la Mairie et nous vous contacterons. Merci.

CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2020

1/ Création d'un budget annexe lotissement :

Comme évoqué lors de différentes réunions, la commune envisage la création d'un lotissement et l'aménagement de l'entrée du bourg.
En fonction de la faisabilité financière du projet, les travaux seront soumis au régime de la TVA, et devront être inscrits sur un budget annexe soumis à TVA.
Le Cabinet THALES a fait une première étude financière, mais elle doit être encore affinée.
Par ailleurs, Joël Mazurie se renseigne sur la gestion de la commercialisation, Cyril a préparé un business plan du projet pour présenter aux banquiers avec M. le Maire.
Nous réfléchissons également à établir une convention centre bourg qui permettra de créer un dynamisme pour restaurer l'attractivité du centre bourg. Cette convention permettra également à notre commune de bénéficier de subventions.
Concernant la division de lots, le règlement du PLUI prévoit une zone tampon de 10 mètres. Cela engendre une perte de terrain. Un contact est pris avec le propriétaire voisin pour éventuellement acheter une bande supplémentaire.
Pour information, la CDC prévoit la révision du PLUI. Il faudra compter 2 à 3 ans.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de la création du budget annexe LOTISSEMENT à compter du 1° janvier 2021.

2/ Questions diverses :

- Yves Chagneau informe que l'homologation de la main courante du terrain de foot aura lieu la semaine prochaine afin de pouvoir finaliser le versement de la subvention.
- Concernant le forage du stade, il faudra faire appel à un sourcier ou un géologue. Un géologue fait actuellement le montage financier du dossier notamment par rapport à l'aspect environnemental.
- Conformément à l'obligation qui est faite aux collectivités d'installer un défibrillateur à la salle polyvalente, celui de la Mairie a été déplacé. Le problème se pose quand à l'accès à ce dispositif médical lorsque la salle est fermée. Il pourrait être implanté en extérieur dans un coffrage grillagé et fermé à clé.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2021

1/ Demande de DETR :

Monsieur le Maire propose la réalisation du forage et de l'arrosage pour les stades municipaux. Ces travaux peuvent faire l'objet de subventions au titre de la DETR, d'une part, et auprès du Département, dans le cadre des aides à l'investissement des collectivités, d'autre part. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, sous réserve de l'obtention des dotations, de retenir les travaux proposés; de demander les subventions, et d'assurer le complément par autofinancement.

2**/ Autorisation de paiement avant le vote du budget :**

En vertu de l'article 1612-1 du code Général des Collectivités territoriales, le Conseil Municipal donne son accord pour le paiement des dépenses d'investissement à hauteur de 19.19% des dépenses d'investissement hors dette prévues au budget 2020.

3/ Questions diverses :

- Il est proposé le déclassement de la voie communale n°101 des Chapelles. Ce déclassement doit faire l'objet d'une délibération après quelques formalités.
Concernant la réalisation du lotissement à l'entrée du bourg, Cyril Lagrave a contacté 3 banques pour la réalisation d'un emprunt.
A ce jour nous avons eu 14 demandes d'achat de terrains.
- La société MELIA est venue présenter le nouveau projet de la résidence séniors. Il faudra juste s'assurer que la résidence accueille bien les plus de 60 ans. Le projet doit être cadré.

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2021

1/ Emprunt à réaliser :
Afin de régler les frais de géomètre, un financement est nécessaire, soit par emprunt, soit par une avance de trésorerie de la Banque. La banque va être contactée afin de négocier une avance de trésorerie.

2/ Demande de DETR :
Le devis des travaux d'arrosage ne comportait pas de surpresseur, nécessaire au bon fonctionnement de l'installation. Monsieur le Maire demande de modifier le dossier de demande de DETR avec le nouveau devis.

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS 2021

Monsieur le Maire expose le projet d'éclairage du terrain de foot. Il rappelle que si la subvention n'est pas accordée, l'association de foot devra prendre à sa charge la totalité des travaux.

1/ Compte rendu réunion aménagement lotissement :
Suite à la présentation du Cabinet THALES du projet de lotissement revu en fonction des demandes de la municipalité, le nouveau plan d'aménagement comprendra:
-=> un ilot central à l'entrée du bourg
=> un commerce supplémentaire serait intéressé, il s'agit d'une franchise qui réalise le portage de repas à domicile
=> l'implantation des commerces a été revue, des places de stationnement réservées et un lot vide au cas où

2**/ Participation scolarisation :**
Conformément au code de l'Education, les communes de résidence doivent participer financièrement aux frais de scolarité des enfants qui, sous motifs dérogatoires, sont scolarisés dans une autre commune. Pour la prochaine rentrée, nous avons 3 enfants scolarisés à Libourne.
Après délibération, le Conseil accepte de participer aux frais de scolarité.

3/ Remplacement d'un agent technique :
Notre agent technique a demandé une disponibilité de 2 ans. Le remplacement doit se faire par un fonctionnaire de la fonction publique. Il s'agira de trouver au plus vite quelqu'un de compétent.
Un appel à candidature va être fait auprès du centre de gestion de la fonction publique.

4/ Acceptation de don :
Monsieur le Maire expose qu'il peut recevoir, conformément à l'article L2122-22 du CGCT, un don ou legs.
Il ressort de ces dispositions qu'un don de l'Union Sportive Artiguaise association, qui vient d'être fait à la commune, assorti d'une condition d'affectation à l'aménagement d'installation sportives au stade. doit faire l'objet d'une acceptation de la part du Conseil Municipal. Après délibération, le Conseil Municipal accepte le don de l'Union Sportive Artiguaise et l'affecte à la réalisation des installations sportives au stade.

5/ Mise à jour du PAVE :
Le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics a été élaboré en 2013. Il est nécessaire de constituer le nouveau groupe de travail, réfléchir et mettre à jour le plan d'actions pour les bâtiments. Pour cette année, la mise en accessibilité de la Mairie était prévu. Le groupe de travail est constitué.

DU CÔTÉ DE NOTRE ÉCOLE

LES HIRONDELLES DE L'ECOLE

Afin de mobiliser les élèves dans la lutte contre le réchauffement climatique et en faveur de la biodiversité, la classe de CE1 a mis en place un projet sur les hirondelles :

=> En septembre, nous avons compté les nids dans notre école : il y avait onze nids en bon état et vingt-quatre nids cassés. Ce sont des nids d'hirondelle de fenêtre.

=> Un animateur du Muséum sciences et nature de Bordeaux est venu nous parler des oiseaux. Il nous a montré des oiseaux naturalisés. Nous avons appris que la forme du bec est adaptée à leur nourriture, et leurs pattes à leur milieu de vie.

Ainsi, les hirondelles se nourrissent d'insectes. En hiver, elles sont obligées de migrer en Afrique, pour y trouver sa nourriture. Pendant leur voyage, nous avons préparé leur retour. Pour cela, nous avons envoyé une lettre à la mairie pour demander l'autorisation d'installer des nids au dessus de notre classe pour remplacer les nids cassés. La mairie nous a répondu favorablement.

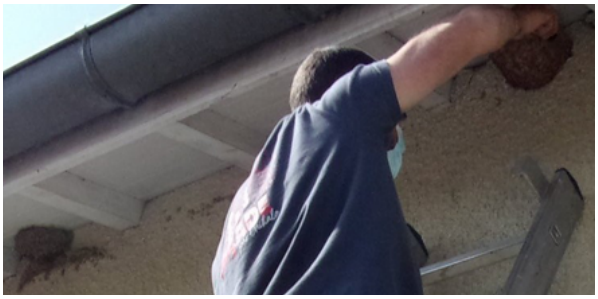

Pour fabriquer son nid, l'hirondelle utilise de la boue. Les petites boules sont mélangées avec de la salive qui cimente le nid.

=> Monsieur Gans, de la Ligue de Protection des Oiseaux est venu nous expliquer comment fabriquer des nids : il faut des copeaux de bois, du plâtre et de l'eau. Nous en avons fabriqué quatre.

=>Thomas nous les a installés sous le toit de notre classe. Nous attendons avec impatience qu'ils soient occupés.

C'est une espèce protégée. Malheureusement, elle est en voie de disparition. Les causes sont multiples : utilisation de pesticides, destruction des nids par les propriétaires qui acceptent mal les salissures, changement climatique avec des déserts plus longs à traverser…

Alors, nous espérons ainsi les aider … !

Les élèves de CE1, classe de Mme DELANGE

DU COTE DE NOTRE BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque reste ouverte au public dans le respect des règles sanitaires et avec des horaires aménagés :
mardi 16 h 00 – 17 h 30 et samedi 10 h 15 – 12 h 00
Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque municipale n'ouvre ses portes que le samedi matin.
Nouveau !!! des livres audio sont disponibles à l'emprunt.
En cours, deux prix littéraires :

- prix littéraire du Grand Saint-Emilionnais avec 3 catégories : romans, romans policiers et premiers romans ;
- prix Unicef de littérature jeunesse (de 3 à 12 ans) sur le thème des émotions.

Parmi les dernières nouveautés disponibles :

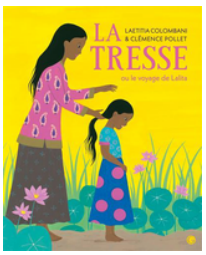

…mais aussi le dernier Michel Bussi « Rien ne t'efface »,
Camille Kouchner « Familia grande »,
le roman graphique de Leïla Slimani « A mains nues »
le nouveau Yasmina Khadra « Pour l'amour d'Elena »,
et Delphine de Vigan « Les enfants sont rois »...

ZONE D'ACTIVITES DES CHAPELLES

EXPANSION DE NOTRE ZONE D'ACTIVITE ECONOMIQUE

La Communauté de Communes a fait le choix d'axer son développement économique sur ce site qui présente de nombreux avantages, notamment par la présence d'une desserte en voirie par le rond-point donnant directement accés à la RD1089 et à 6 kilomètres de l'échangeur 11 de l'A 89 reliant Bordeaux à Lyon (30 min de la rocade bordelaise) et par sa proximité immédiate de l'aérodrome.
Elle a décidé de favoriser le développement de cette Zone d'Activités en accueillant des entreprises en lien avec la sphère viti-vinicole et la possibilité d'accueillir des entreprises du Grand Saint-Emilionnais souhaitant poursuivre leur croissance sur un site dédié à l'activité économique.
A ce jour, deux entreprises sont déjà installées sur cette ZAE :

- La tonnellerie « Darnajou »
- La société de négoce « les Vignerons de Guîtres »

Cette ZAE se réalise en deux phases :
=> La Zone I, d'une superficie d'environ 20 000 m²
Dans le secteur où est implantée la Société « les Vignerons de Guitres » 2 nouvelles entreprises vont s'installer (une Distillerie de whisky et une entreprise de dépannage et installation de conditionnement liée à la viticulture).
=> La Zone II, d'une superficie d'environ 37 000 m²
Sur 8 lots, 6 lots sont réservés. Il reste 7 400 m² disponibles à la vente.
Les lots réservés concernent des entreprises du territoire.
Les travaux de viabilisation de la Zone I sont terminés et ont été réceptionnés le 7 avril 2021. Ceux concernant la Zone II sont en cours de réalisation.

UN PEU D'HISTOIRE.....

L'ECOLE AUX ARTIGUES DE LUSSAC

La scolarité aux Artigues a commencé dans la paroisse avant la création de la Commune; elle était non obligatoire, payante et financée par le bureau de bienfaisance.
En 1834 une école était ouverte aux Artigues et Mr Malville fut le premier instituteur.(la commune n'existait pas encore)
La loi Jules Ferry en 1881 prévoit l'obligation de la scolarité à partir de 6 ans et la création de l'école laïque. Ce n'est qu'en 1884 sur la demande expresse du Préfet de Gironde que le Groupe Scolaire fût construit.

Classe de CE1 - CE2 en 1968

Classe de CM1 - CM2 en 1970

TEMOIGNAGES

=> Simone Rousseau (épouse Murat) est née le 20 juin 1925. Elle a été élève de 1929 à 1937. Elle se souvient de son groupe de copines qui s'entendait si bien ainsi que de toutes ses enseignantes : Mme Vigier pour la maternelle, Mme Berger « très sévère » se remémore Simone, qu'elle a eu plusieurs années car elle avait plusieurs niveaux et enfin Mlle Brézac avec qui elle a passé son certificat d'études. « L'école n'a pas tellement changé » dit-elle « je me souviens des kermesses avec spectacle musical. Une année j'étais la rose et il y avait des papillons ; je portais une robe rose à volants. Une scène avait été installée sur la place pour le spectacle ». Pour déjeuner, les enfants portaient leur « gamelle » et pour se chauffer ils remplissaient de bois le poêle installé dans la classe.

=> Un couple d'instituteurs, Guy et Janine Goujon ont laissé de bons souvenirs aux jeunes dans les années 50. Instituteurs de 1949 jusqu'en 1957, l'école était mixte. Janine avait la classe enfantine et le cours préparatoire (mixtes). Guy avait les deux cours élémentaires (mixtes). M. Villegente avait le cour moyen et fin d'étude des garçons et Simone Robissout avait le cours moyen et fin d'étude des filles. Elle était également la directrice de l'école.
« Il y avait une cantine scolaire, mais je ne me souviens pas sous quelle forme. » Ses meilleurs souvenirs : les fêtes, Noël lorsqu'ils organisaient des spectacles, des danses...
Dans un livret « dans étrangères », sa fille Claire a retrouvé une fiche de son écriture pour la chorégraphie d'une danse hongroise, fiche datée de 1955. Il n'a pas trouvé de mauvais souvenirs, faits marquants, anecdotes... Il se rappelle de Christian Momelat « enfant calme ». Guy garde bien en mémoire la configuration du centre des Artigues avec école-mairie-église très proches. Tout en étant instituteur, Guy était secrétaire de mairie.
Son fils aîné Patrick, né en 1950, raconte que Guy et Janine sont arrivés aux Artigues avec une brouette qui portait leurs valises.
Ils avaient créé une amicale laïque et avec les gains des concerts un voyage à Paris pendant 3 jours était organisé. Quelle aventure à l'époque !

Classe de Janine GOUJON 1954 - 1955

Kermesses cantonales des années 50

=> Bernard LACROIX, élève dans les années 50 se souvient : « les kermesses -cantonales- de fin d'année qui se déroulaient chaque année dans une des communes du canton à tour de rôle.....le sapin de Noël aussi avec le grand-père Boireau qui donnait le sapin et le ramenait dans une carriole tirée par un cheval et éclairée grâce à une lampe tempête » Les enseignants également M. Goujon, Mlle Ourguet et Mme Robissout et enfin M. Villegente qui faisaient passer le certificat d'études « nous avions de bons résultats ! »

Classe primaire en 1977

Classe primaire en 1985

Merci à nos instituteurs qui ont instruit les Artiguais au fil des années, on ne peut pas oublier :
- M. Robert VILLEGENTE de 1934 à 1962
- M. Guy et Mme Janine GOUJON de 1949 à 1957
- M. Jacques et Mme Linette DESTRUHAUT de 1963 à 1971
- M. Abel LHUILIER de 1971 à 1999
- Mme Lucette LAPORTE de 1959 à 1993
- Mme Yvonne BOLDRON de 1965 à 1993
- M. Sébastien HEMOUS de 1997 à 2017..... et bien d'autres ont laissé une trace dans notre école.

Aujourd'hui, notre école, baptisée ROSA BONHEUR est dirigée par Eva CHAIN, directrice et aussi enseignante, secondée par nos institutrices Hélène KINAST, Nathalie DUBOIS, Aurélie REVAUD, Régine DELANGE et Elodie FERNANDES.
Merci pour leur implication dans la vie de l'école ainsi que pour leur dévouement quotidien auprès de nos enfants !

LE VILLAGE N'EST PAS UNE POUBELLE

Trop de déchets sont jetés chaque jour aux 4 coins de notre beau village! Qu'on se balade en ville ou à la campagne, on constate qu'il existe des personnes étrangement incapables de jeter leurs déchets à la poubelle ou à la déchèterie.
Quand on jette ses ordures n'importe où, celles-ci se dégradent dans l'environnement. Les résidus de plastique, d'aluminium et de papier polluent les sols, empoisonnent les animaux et finissent dans les océans. Ce n'est pas comme si nous n'étions pas au courant.
Le temps de décomposition d'un déchet dans la nature varie de quelques mois pour un papier jeté dans la nature et jusqu'à 1000 ans pour une carte magnétique. Composés de matières plastiques, les masques jetables sont extrêmement mauvais pour l'environnement car ils se retrouvent bien trop souvent abandonnés dans la nature. La crise sanitaire et le port du masque ont engendré une véritable catastrophe écologique et il faudra des années pour s'en relever. **Les masques mettent en effet des centaines d'années pour se décomposer.**
Les déchets jetés dans les espaces naturels sont la cause de véritables dangers pour la faune et la flore.
Par exemple, les bouteilles se transforment en redoutables pièges pour les petits mammifères qui pénètrent à l'intérieur et se retrouvent prisonniers, les morceaux de verre brisés peuvent créer un effet loupe et provoquer un incendie, même les chewing-gums sont nocifs, car les animaux les avalent.

Compte tenu de la multitude de déchets abandonnés dans nos villages, la CDC va organiser une campagne de nettoyage des communes. Et en juin ou septembre nous ferons notre journée annuelle de nettoyage du village avec les enfants de l'école et tous les habitants qui souhaitent nous aider à garder notre village propre et protéger la biodiversité.

Crédits : Service-Public.fr

LUCAS MURILLO "L'ART DU CHAI VOUS"

ARTISTE ET ARTISAN AUTODIDACTE ET ECORESPONSABLE

Enfant du pays, originaire et installé dans la commune, Lucas Murillo est assez réservé et discret.
Pour autant, comme beaucoup de passionnés, les mots ne lui manquent pas lorsqu'il s'agit de parler de son art, son travail, sa passion : créer des objets du quotidien à partir d'objets et matériaux issus du monde viticole.
"L'Art du Chai Vous" est le nom qu'il a choisi pour son activité professionnelle démarrée il y a quelques mois « heureusement que mes parents me soutiennent » ce qui lui permet de démarrer son entreprise sans trop de frais fixes.
La commune de Pomerol l'a sélectionné, il y a quelques mois, pour son projet conjoint avec Libourne : une œuvre d'art pour le giratoire des Ormeaux (RD 1089). Cette commande publique, soutenue financièrement par le Département, va permettre à Lucas de donner une 2e impulsion à son activité en investissant dans du matériel (machines) de qualité.
L'œuvre, nommée « de la grappe au verre », est faite à base de 24 tubes d'acier, bouchons en liège et arceau d'un ancien foudre pour le verre et d'aluminium (fonderie d'art à la cire perdue) pour la grappe ; Lucas tient à souligner sa collaboration avec TCS Inox et Jal'Art (pour cette œuvre comme dans ses réalisations du quotidien).
5 m de haut et 3 d'envergure, cette œuvre habillera le rond-point des Ormeaux.
Après des mois de travail, réajustements, adaptations , fabrication et montage « de la grappe au verre » sera installée le 21 mai prochain.
Bravo Lucas et bonne continuation. Cet artiste crée des tables, bar, meubles, lampes, boucles d'oreille. Tout est créé avec des bouchons de liège, barriques, cerclages et résine. N'hésitez pas à le contacter pour toute demande personnalisée.

5 m de haut et 3 d'envergure, cette œuvre habillera le rond-point des Ormeaux

Lampe de table

Table de dégustation

Range bouteille

Enceinte

LE VELO CLUB DES ARTIGUES EN PLEIN RENOUVEAU

NOS FINS PEDALEURS A L'ASSAUT DES MONTAGNES ! DE LA CONCURRENCE POUR LE TOUR DE FRANCE!!

Les nouvelles voyagent positivement au Club; après le séjour pyrénéen, grâce aux cooptations de Ugo, Mika, Mathias, Philippe et une ambiance bienfaitrice, les sorties découvertes permettent de renforcer, même de doubler l'effectif du club. A cause du COVID les sorties du samedi nous obligent à créer plusieurs groupes limités à 6 participants et on ne va pas s'en plaindre. Pas de compétitions; encore un peu de patience; cependant les sorties concoctées par Patrick avec le vent d'est ou de nord deviennent musclées et aguerrissent nos vaillants coursiers.
Devant cette évidence le bureau décide d'un nouveau séjour en septembre limité à 26 personnes à Chastreix près du Sancy d'une semaine à quelques jours pour les actifs: c'est à la carte. Comme d'habitude: découverte de la région à vélo, à pied, à mulet (il n'y a pas de chameaux sur place) et visites de fromageries pour les épicuriens entre autres.
Les réservations vont bon train d'autant plus qu'une chambre "garnie" sera tirée au sort!!!!..... Il n'y aura pas de place pour les retardataires.
Bien sûr, pendant la semaine avec Whatsapp, les contacts sont facilités et rien n'empêche de sortir à 2, 3 ou plus n'importe quel jour de la semaine: la souplesse est la règle.
Des précisions seront données en temps voulu.

HAUTACAM tout sourire pour Philippe et Michel!

La montagne admirative devant ces corps d'éphèbes.

Contact: Michel 06/08/89/17/55
et Philippe 06/09/61/97/86

L'U.S. ARTIGUAISE

EN ROUTE POUR 2021-2022

Et se retrouver ensemble autour de l'US Artiguaise

" Les instances du football viennent d'annoncer que les compétitions ne pourront pas reprendre cette saison en raison de la dégradation du contexte sanitaire. Nous sommes donc dans l'obligation de nous résigner à stopper une saison qui une nouvelle fois était bien partie pour nos équipes et dont l'issue ne nous permettra pas d'envisager une montée pour notre équipe première. C'est certes frustrant mais la tragédie vécue par de nombreuses familles à cause de cette pandémie nous amène à relativiser cette situation. Nous nous projetons donc déjà sur la saison prochaine tout en maintenant l'objectif de finaliser la seconde tranche des travaux de nos terrains à effectif réduit avant l'été.

Au niveau des travaux, la seconde phase démarre mi-avril avec l'arrosage intégré, le semis , la mise en place de l'éclairage puis le forage. La dernière phase de travaux (main-courante/bancs de touche) sera réalisée quand on aura les retours de subventions (DETR et conseil général) certainement pas avant fin 2021 voire 2022... "

Le Président, Ludovic MOULINAS

- ECOLE DE FOOT -

Thierry Tison et **Gregory Debet** RTJ du club se projettent sur les deux prochaines saisons sur leurs postes actuels. Un grand merci à l'ensemble des éducateurs qui ont permis d'assurer les entrainements selon les règles sanitaires en vigueur.

L'encadrement de la saison prochaine est déjà calé avec :

Catégorie U9 : Xavier Dumeynieu, Benjamin Richet et Tom Gallot.

Catégorie U11 : Guillaume Renard, Jérôme Vecchi et Paul Chagneau.

Catégorie U13 : Sébastien Coquillaud, Christophe Micoulas, Tony Latournerie et André Gamio.

Catégorie U15 : Gregory Debet, Florent Gauthier et en soutien Julien Breil et Vincent Boudot.

Nous recherchons maintenant à étoffer les catégories, aussi si vous connaissez un enfant (fille ou garçon) né entre 2007 et 2016

Merci de contacter le président Ludovic MOULINAS au 06 10 66 72 67

- SENIORS -

Equipes masculines : Nous avions besoin de renouveler les coachs et de densifier l'encadrement. Avec le souhait de trouver des coachs extérieurs qui ne sont pas pour le moment intégrés dans le club. Nous sommes ravis de vous annoncer l'arrivée de **Frank Juan en tant que coach principal et Serge Carr en tant qu'adjoint**. L'encadrement est bien avancé et on va travailler maintenant à préparer l'effectif et à remobiliser les joueurs après deux saisons bien compliquées avec le COVID.

Equipe féminine : Florent Gauthier a émis le souhait de passer sur l'école de foot, nous travaillons à trouver un encadrement de qualité pour les féminines.

Arbitrage : Le club est ravis d'accueillir au sein du club **Jeremy Enaud**.

Rencontre avec Alexandre Gougnard Président du district, le 15/03 en présence de Julien, Ludo, Yves et Jean-Pierre

Présentation du projet club, échanges et conseils sur le développement du club et la construction de notre projet.

M. Gougnard s'est déclaré très impressionné par la structuration du club, la qualité des installations dont nous allons disposer avec notre projet en cours et par la belle synergie entre la municipalité et le club.

Nous remercions Jean Pierre Quet notre maire et Yves Chagneau son adjoint pour leur présence ce jour-là et nous renouvelons toute notre gratitude aux élus qui nous soutiennent et nous accompagnent.

LE TENNIS CLUB AU RALENTI

AU RALENTI MAIS TOUJOURS PRESENT!

La saison 2020/2021 ressemble étrangement à la saison précédente et propose une activité réduite notamment au rayon des compétitions qu'elles soient pour les jeunes, les seniors, ou les vétérans. Si les 2 premiers mois annonçaient avec le début des compétitions et tournois une année riche d'évènements sportifs et extra sportifs pour nos licenciés, il a vite fallu déchanter devant la nouvelle offensive du virus et toutes les mesures sanitaires proposées pour s'en protéger. La fin du confinement en décembre a permis à la grande majorité d'entre nous de pouvoir reprendre le chemin des courts, tout en dépendant des conditions météorologiques hivernales vu que toutes nos structures couvertes sont interdites à la pratique sportive.
Le soleil revenu depuis la mi-février nous permet de proposer des séances d'entraînement hebdomadaires à tous les jeunes de l'école de tennis et de compétition. C'est un peu plus compliqué pour les adultes s'entraînant en soirée depuis la mise en place du couvre-feu à 18h.

Le club a mis en place, pour compenser le manque d'activité, des rencontres le week-end entre les licenciés sous la forme de doubles et simples, dans le respect des consignes sanitaires imposées par la Fédération Française de Tennis. Une cinquantaine de personnes en profitent pour se défier régulièrement amicalement et redonner un peu de vie à nos installations.

Les informations pour les semaines à venir ne sont pas très optimistes. Avril ne devrait rien apporter de nouveau au rayon compétition et mai semble déjà très compromis. Il reste à espérer que les mois d'été verront le retour des tournois ainsi que des activités extra sportives afin d'essayer de sauver une saison qui sera à oublier très vite.

- Hugues DENOUX
& Paul DURAND

Léa BAUDET
& Patrice DOUGNAC

Emma PIGIER
& Jeanne MAURICE

La municipalité a aussi une pensée pour les associations qui ne peuvent pas fonctionner par ces temps difficiles, nous espérons les retrouver très prochainement autour de manifestations dans notre village. Nous sommes contraints d'annuler notre fête de la Pentecôte mais elle n'en sera que plus belle l'année prochaine!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SERVICE PUBLIC ITINERANT AU SERVICE DE LA POPULATION

- Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? CAF, MSA, Mission locale, POLE EMPLOI.....
- Vous rencontrez des difficultés avec internet ?
- La Communauté Des Communes du Grand-St-Emilonnais met en place un espace de service à la population itinérant; un INFOBUS.

GRATUIT ET SANS RENDEZ-VOUS

Bénédicte DEBOUDT vous accueillera dans son **INFOBUS** lors des permanences dont le planning est disponible sur demande en Mairie et sur le site de la Communauté Des Communes: actionsociale@grand-st-emilionnais.org ou au 06/73/83/12/56.

INFORMATIONS UTILES

LE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

La Communauté Des Communes propose un service d'aide à la personne pour les personnes âgées, personnes malades, et toute personne en situation de handicap, passager ou permanent.
Les repas sont préparés par les Jardins Iroise, EHPAD de Libourne. Des repas variés et équilibrés, à réchauffer.
Il y a deux formules :

- La formule du midi se compose d'un potage, d'une entrée, d'un plat de résistance avec son accompagnement, d'un fromage et d'un dessert ; au tarif de 7,95 €
- La formule du midi + soir (3 composants) au tarif de 11,77 €

Possibilités de commander des repas adaptés aux régimes particuliers (diabète, hypertension…), l'autonomie de la personne (mixés ou moulinés)
Les repas sont livrés tous les 2 jours en liaison froide, transportés dans un véhicule isotherme.
Contact : Mairie 05.57.24.32.33 ou en contactant directement l'AIPS : 05.57.40.26.22

RECENSEMENT MILITAIRE

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser.
Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement militaire à compter de votre 16e anniversaire et jusqu'à la fin du du 3e mois qui suit.
Le recensement fait, vous recevez une attestation de recensement. Vous présentez cette attestation lors de certaines démarches (inscription au permis, baccalauréat et autres examens). En cas de perte ou de vol de votre attestation, vous demanderez une attestation de situation administrative. Le jeune qui s'est fait recensé est ensuite convoqué à participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

AIDES AUX ENTREPRISES ET ARTISANS

Vous êtes une entreprise, un artisan, un indépendant et êtes un peu perdu dans toutes les aides qui existent ?
Marion BRAUGE chargée de développement économique de la CDC a entrepris le listing des aides existantes pour les indépendants, entrepreneurs, artisans, touchés par la crise de la COVID 19.
Pour toute question, vous pouvez vous adresser au service développement économique de la communauté de communes, via l'adresse mail: deveco@grand-st-emilionnais.org

AIDES AUX ETUDIANTS

La Région Nouvelle Aquitaine vient de mettre en place la gratuité des transports pour les étudiants. Entre leur domicile et le lieu d'études, les TER et cars régionaux seront en accès libre. Les étudiants devront juste présenter leur carte d'étudiant et un justificatif de domicile. Cette mesure est en vigueur depuis le 1 avril et jusqu'en septembre, pour le moment. Pour plus de renseignements et pour connaître les aides des étudiants:
https// jeunes.nouvelle-aquitaine.fr/actualite/covid-19-lycees-etudiants-formation-transports-scolaire-suivez-la-situation

SANS OUBLIER NOS COMMERÇANTS

EPICERIE VIVAL 05/57/24/36/80
Sébastien et Gérald

À TOUS POILS !!!
Aurélie DUMEYNIEU 06.82.26.49.03
PENSION CANINE ET FELINE

COIFFURE ET ONGLERIE A DOMICILE
Stéphanie MASSIAS 06 76 13 69

Nous vous souhaitons un bel été !